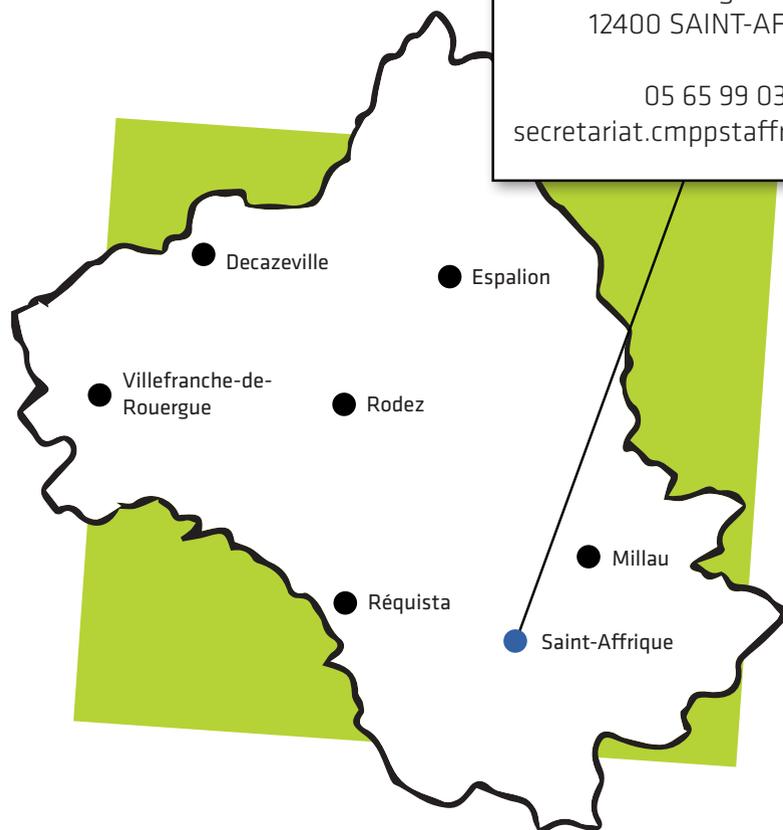


LE CMPP

EN AVEYRON



**CMPP DE SAINT-AFFRIQUE**

Rue Frangi et Ortéga  
12400 SAINT-AFFRIQUE

05 65 99 03 48  
secretariat.cmpstaffrique@pep12.fr



**CMPP de l'Aveyron**

Centre Médico-psycho-pédagogique

Antenne de Saint-Affrique

**AUTRES ANTENNES**

**CMPP de RODEZ (siège social)**

6 avenue de l'Europe, 12000 RODEZ

**CMPP de VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE**

Place Bernard Lhez,  
12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

**CMPP de DECAZEVILLE**

123 rue Jean Moulin, 12300 DECAZEVILLE

**CMPP de RÉQUISTA**

Cité Lalande, 12170 RÉQUISTA

**CMPP d'ESPALION**

1 rue de la Calade, 12500 ESPALION

**CMPP de MILLAU**

13 rue Jean Moulin, 12100 MILLAU

Directeur pédagogique et administratif départemental - Bruno Viargues - [bruno.viargues@pep12.fr](mailto:bruno.viargues@pep12.fr)

Directrice médicale - Dr Martine Laury

RCS 353 009 400 00027 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ACCUEIL  
DES ENFANTS ET ADOLESCENTS  
DE 0 à 20 ANS



# AU CMPP

Le CMPP, lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans ainsi qu'à leur famille.

- Tout enfant ou adolescent rencontrant des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement peut venir librement au CMPP.
- Le CMPP est ouvert à tous, sans discrimination.
- Une implantation à proximité des lieux de vie des familles.
- Une capacité d'accueil souple : accueil des nouvelles demandes tout au long de l'année.
- Un fonctionnement spécifique : équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité technique d'un médecin.
- Des demandes de consultation à l'initiative des parents ou du tuteur légal.
- Un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires, et en particulier avec l'Education Nationale, tout en garantissant le secret partagé.
- Un financement par l'Assurance Maladie : prise en charge à 100%, sans avance des familles.

## L'ÉQUIPE DE ST-AFFRIQUE

**Médecin**  
Dr Cécile Ollitraut-Bernard

**Enseignante spécialisée**  
Véronique Lachaume

**Psychomotricienne**  
Lisa Boudes

**Directeur administratif adjoint**  
Nathan Augustin

**Secrétaire**  
Clara Desogus

**Psychologue**  
Perrine Albaric

**Assistante sociale**  
Maréva Colson

**Orthophoniste**  
Joëlle Chasse

**Agent d'entretien**  
Claude Liquière

# LE PARCOURS DE SOINS

## AU CMPP

### LE RENDEZ-VOUS MÉDICAL

en présence du ou des parents de l'enfant

### PRISE EN CHARGE

- Une ou plusieurs prises en charge en individuel ou en groupe en fonction des besoins de l'enfant :
  - orthophonique
  - psychomoteur
  - psychologique
  - enseignement spécialisé
- Soutien à la parentalité en individuel ou en groupe
- Lien avec l'école

3 rendez-vous annuels avec les parents

### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

par l'assistante sociale ou le directeur administratif

### DIAGNOSTIC

Réalisation de bilans selon la prescription du médecin

- orthophonique
- psychomoteur
- psychologique
- enseignement spécialisé

Les thérapeutes présentent le compte-rendu de bilans aux parents et proposent un projet thérapeutique.

### FIN DE PRISE EN CHARGE

En fonction de l'évolution des besoins de l'enfant, sur décision médicale, en accord avec les parents.